
RÈGLEMENT DOC À LA PAGE !

Le Fipadoc, en partenariat avec la SCELFF, lance un appel à **ouvrages de non-fiction** pour la session de **Pitches DOC À LA PAGE** ! organisée pendant la prochaine édition du festival qui se tiendra du 23 au 31 janvier 2026, à Biarritz.

Les ouvrages sélectionnés seront pitchés dans le cadre du Fipadoc Pro le **mardi 27 janvier 2026** par les chargés de droits des maisons d'édition devant une sélection de professionnels présents au Fipadoc.

Les chargés de droits des ouvrages retenus bénéficieront d'**ateliers de préparation obligatoires** et d'un suivi individualisé de la part de l'équipe du Fipadoc Pro. Ils profiteront également de rencontres individuelles avec des partenaires potentiels pendant le festival à l'issue de la session de pitches.

1. INSCRIPTIONS – SÉLECTIONS

A. Date limite d'inscription

La date limite des inscriptions des ouvrages est fixée au **mardi 28 octobre 2025 à 16h**.

B. Conditions d'éligibilité

Les critères d'éligibilité des ouvrages sont les suivants :

- L'ouvrage est un document de non fiction à potentiel d'adaptation sous format de long métrage, d'unitaire ou de séries
- Les romans ne sont pas acceptés
- A l'inverse, les romans graphiques sont acceptés
- L'ouvrage n'a pas encore été adapté
- Les droits n'ont pas encore été cédés et sont disponibles au jour de la session de pitch (mardi 27 janvier 2026)
- Aucune traduction n'est requise

Nous recherchons en priorité :

- Des ouvrages apportant un savoir ou des connaissances spécifiques (enquête, investigation, histoire, sciences)
- Des ouvrages présentant un caractère incontournable pour avoir accès au sujet (archives, personnages)

- L'ouvrage apporte un sujet qui n'a pas encore été traité en documentaire ou un point de vue nouveau / original
- Pas d'exigence particulière quant à la date de publication mais nous recherchons en priorité des ouvrages publiés au cours des 12 derniers mois (ou dont la parution est proche)

Chaque ouvrage proposé à la sélection devra être envoyé en **trois (3) exemplaires** physiques au Fipadoc (adressés à **Bastien Gaucière, 15 rue Martel, 75010 Paris**) avant la clôture des inscriptions, fixée au 28 octobre 2025.

C. Sélection

- La sélection des ouvrages sera effectuée par un comité de sélection interne au Fipadoc.
- **Dix (10) ouvrages seront retenus** dans le cadre de la sélection finale.
- Les chargés de droits des ouvrages sélectionnés seront directement informés par e-mail dans un délai d'un mois après la date limite de dépôt des dossiers.
- Chaque maison d'édition peut proposer **jusqu'à 3 titres**, toutefois un seul titre sera retenu par maison d'édition.
- Une fois sélectionné, aucun ouvrage ne pourra être retiré de la sélection.
- Tout comme lors de notre édition 2025 et en complément des dix ouvrages retenus dans la sélection finale, une **sélection de cinq (5) ouvrages "remarqués"** sera présentée dans le catalogue Doc à la Page ! et leurs chargés de droits seront conviés à participer au Fipadoc Pro (mais sans pouvoir pitcher).

2. FRAIS D'INSCRIPTION

- Tous les projets doivent être enregistrés en ligne au moyen du formulaire d'inscription, sans exception.
- **L'inscription d'un ouvrage est gratuite, aucun frais d'inscription n'est requis.**

3. OBLIGATIONS POUR LES OUVRAGES SÉLECTIONNÉS

A. Obligations

- Les ouvrages seront pitchés par leurs chargés de droits.
- Chaque ouvrage sera illustré par sa couverture.
- Les ouvrages devront tous être pitchés en français.
- Les chargés de droit participeront à **deux ateliers de préparation obligatoires** à distance (courant décembre 2025 et en janvier 2026).
- Après la session de pitches, des rendez-vous individuels avec les producteurs intéressés seront organisés par l'équipe du Fipadoc Pro.

B. Matériel à fournir

- Les éléments écrits ou visuels d'identification et de promotion devront être libres de droit. Ils devront être transmis dans les délais requis.
- Les textes de présentation édités dans le catalogue dédié au Fipadoc Pro devront être **rédigés en français et en anglais**.
- La **couverture de l'ouvrage** sera requise pour chaque projet sélectionné.

- Les projets sélectionnés recevront un mail de confirmation récapitulant les étapes à venir ainsi que l'ensemble des pièces à fournir.
- Les chargés de droits des projets sélectionnés devront valider les informations présentées dans le catalogue Doc à la Page ! fin novembre.

C. Mentions obligatoires

Tout film adapté d'un ouvrage sélectionné au Pitch Doc à la Page ! aura l'obligation de :

- Mentionner dans son générique « d'après [titre de l'ouvrage] pitché au FIPADOC 2026 » et de faire figurer le logo du Fipadoc téléchargeable sur notre site.
- Faire apparaître sur tout support promotionnel (dossier de presse, site internet, affiche, bande-annonce) le logo du Fipadoc téléchargeable sur notre site.

La Présidente du Fipadoc a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au présent règlement. En cas de contestation, seule la version française du règlement fera foi.
Le règlement s'applique pour cette seule édition.

Le Fipadoc se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment.